Mon Espace
Séance d’information APE SESAM

Chloé DUCOEUR

Mars 2019

- Introduction
- Vision et objectifs
- Mon Espace aujourd’hui et gestion de la transition
- Utiliser Mon Espace
- Démonstration
- Vos questions ?

Introduction

Contexte

Administration électronique

Vue d'ensemble de l'administration électronique

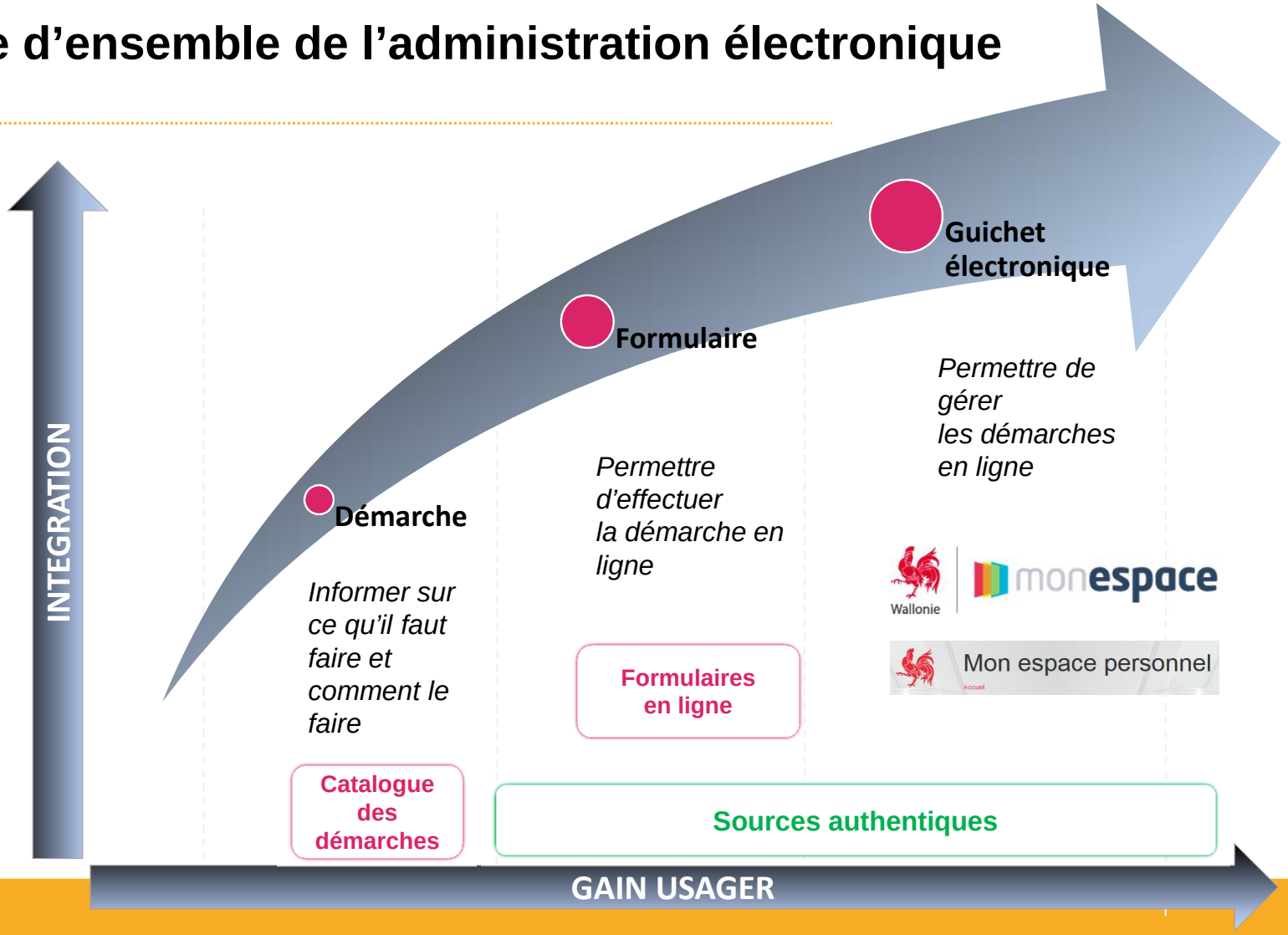

Vision et objectifs

Vision

Guichet électronique multiservices

- ✓ Satisfaction des usagers
- ✓ Besoins actuels et futurs
- ✓ Accès centralisé
- ✓ Sécurisé

Objectifs de Mon Espace

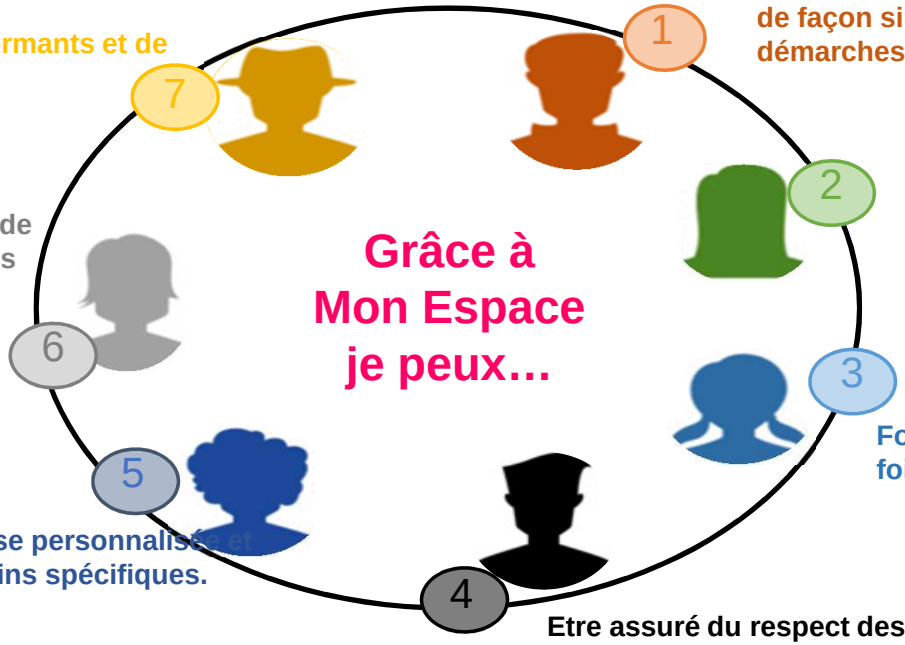

1. Trouver la bonne information et effectuer de façon simple et intuitive des démarches administratives
2. Gérer et suivre mes démarches administratives en cours
3. Fournir mes données et documents une seule fois
4. Etre assuré du respect des normes en matière de protection de la vie privée
5. Recevoir une réponse personnalisée et adaptée à mes besoins spécifiques.
6. Accéder électroniquement aux services de l'administration, via diverses plateformes numériques (portail web, mobiles, etc.)
7. Bénéficier de services performants et de qualité

Mon Espace aujourd’hui
Gestion de la transition

Mon espace personnel évolue vers monespace

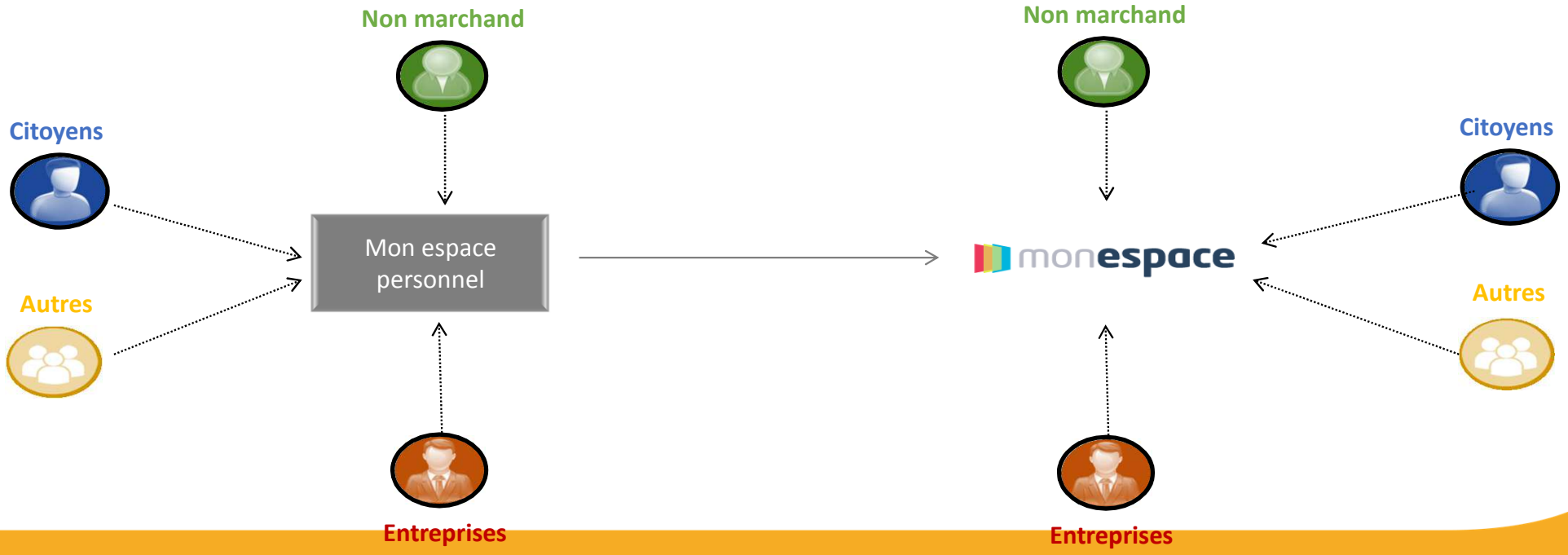

Mon espace personnel

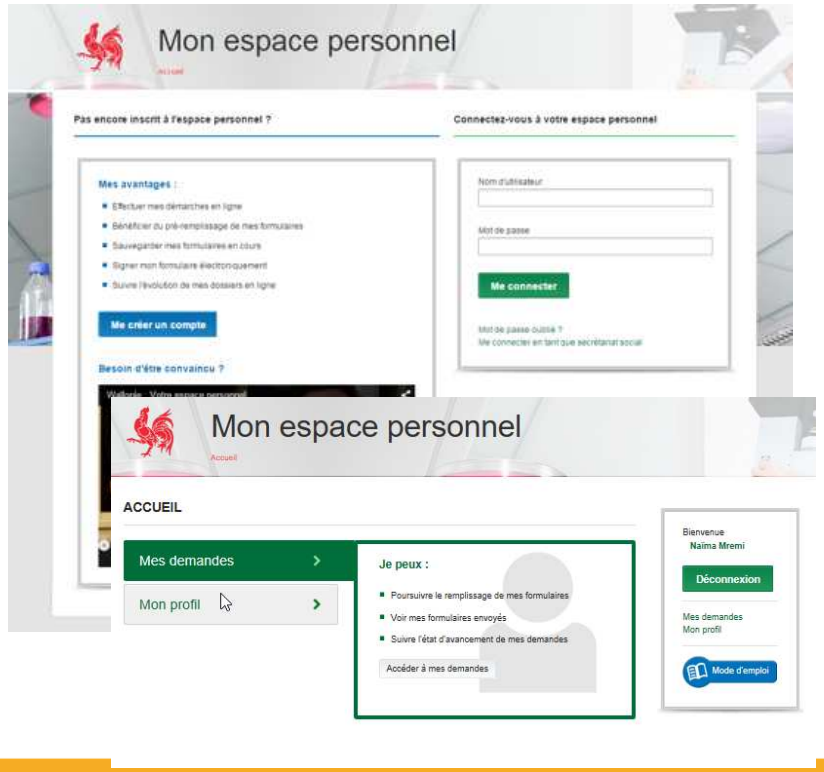

Mon Espace

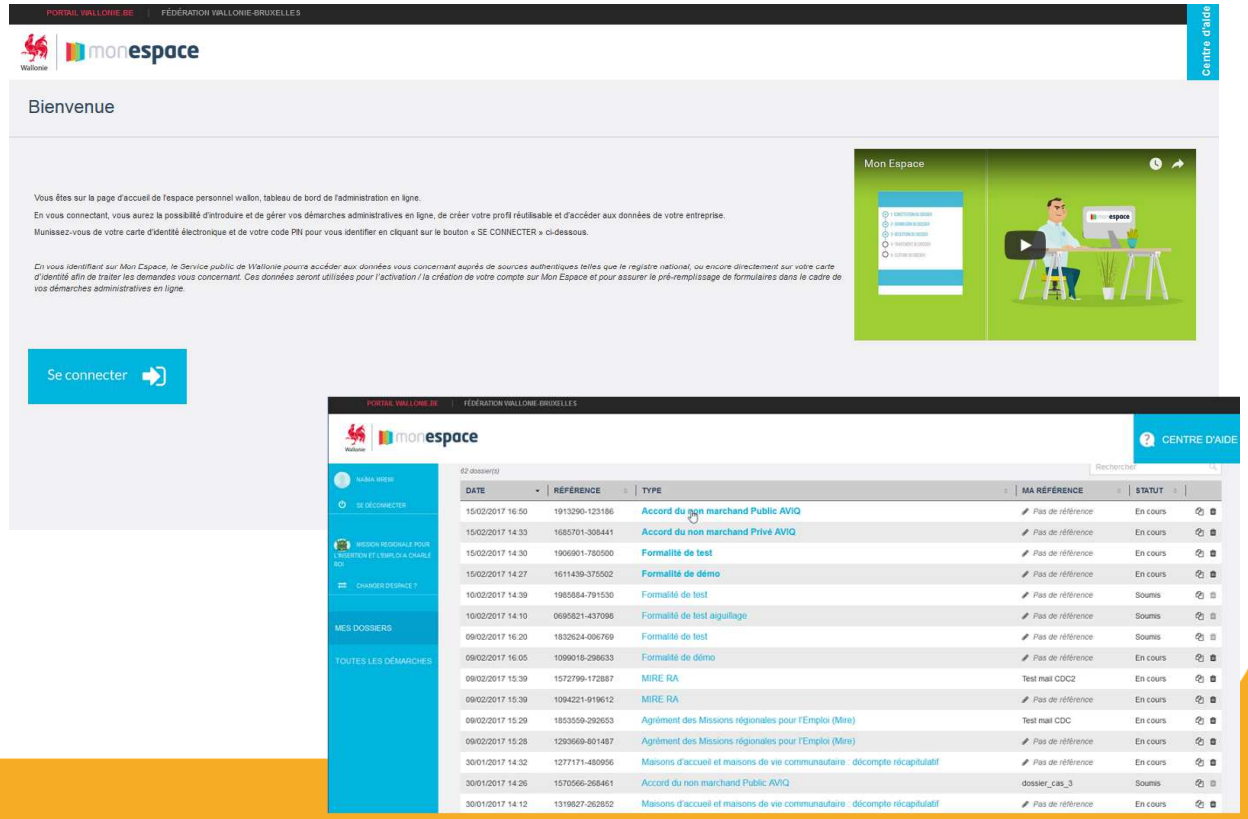

Mon Espace, aujourd'hui, c'est…

VOLET TECHNIQUE
Application opérationnelle pour s'ouvrir au public

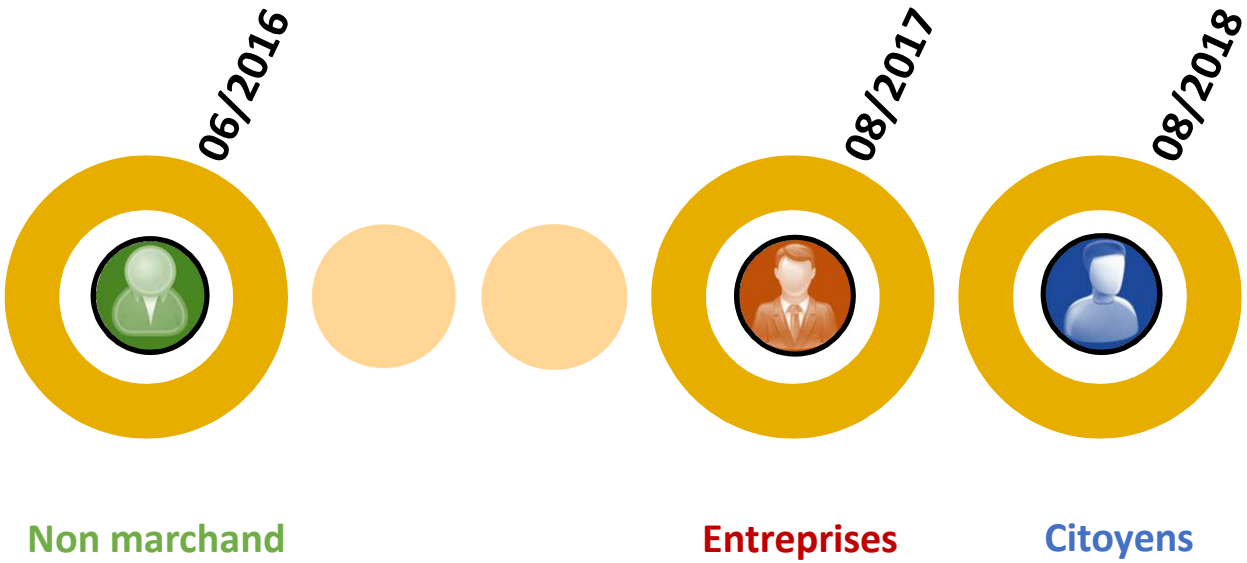

Mon Espace aujourd'hui, c'est…

VOLET METIER
Démarches candidates
Valeur ajoutée pour l'usager

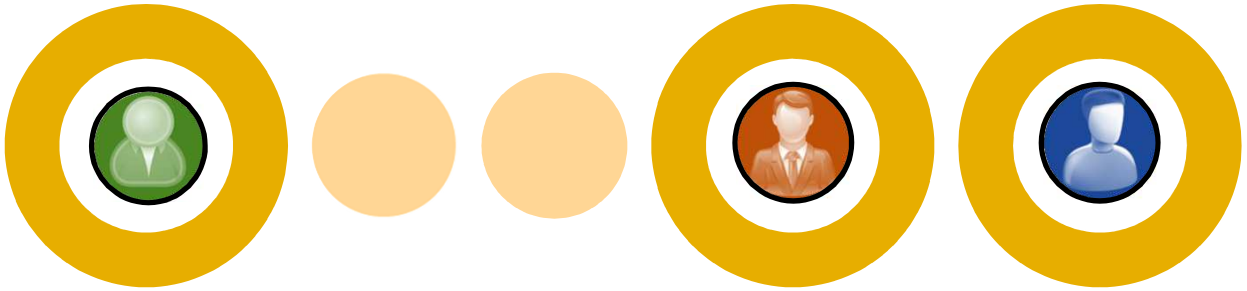

Non marchand

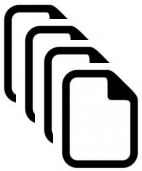

29 formulaires

Entreprises

12 formulaires

Citoyens

2 formulaires

Utiliser Mon Espace

Accès à Mon Espace

Accès à Mon Espace

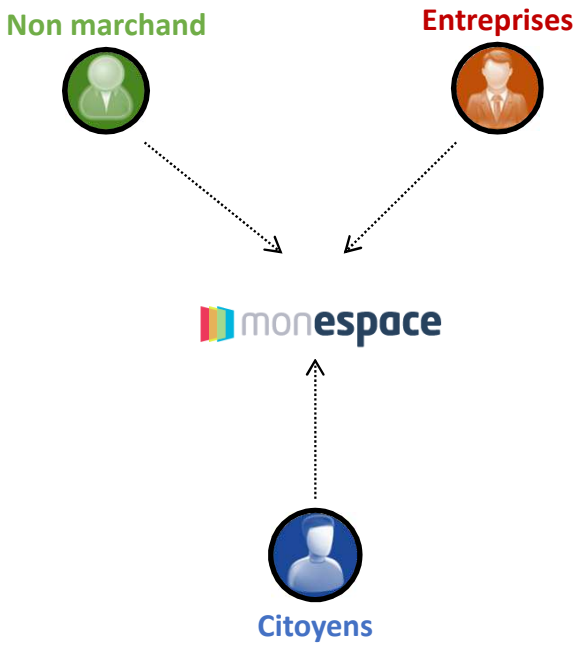

Connexion via eID ou équivalent

+

Rôles et accès CSAM

Connexion directe via eID ou équivalent

Accès à Mon Espace

En tant que mandataire agissant au nom d'une entreprise bénéficiaire

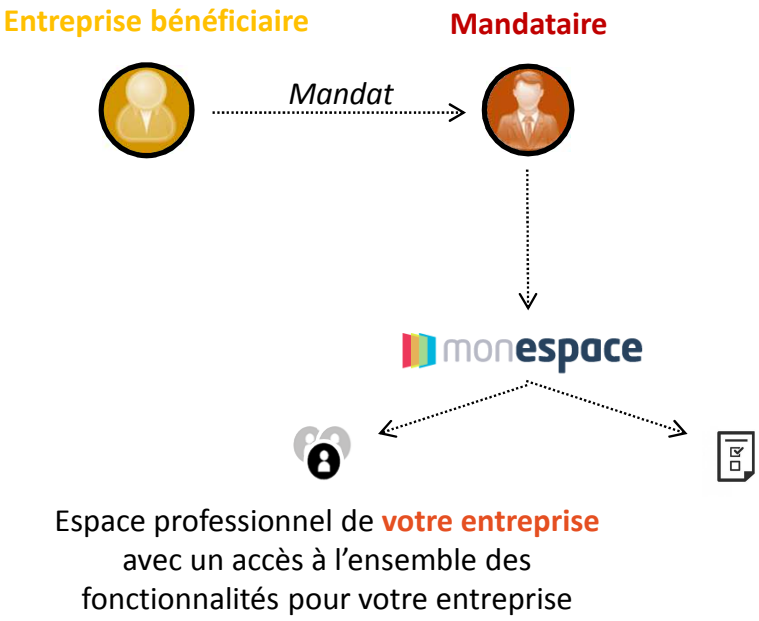

Connexion via eID ou équivalent

+

Rôles et accès CSAM pour votre entreprise

Accès à Mon Espace

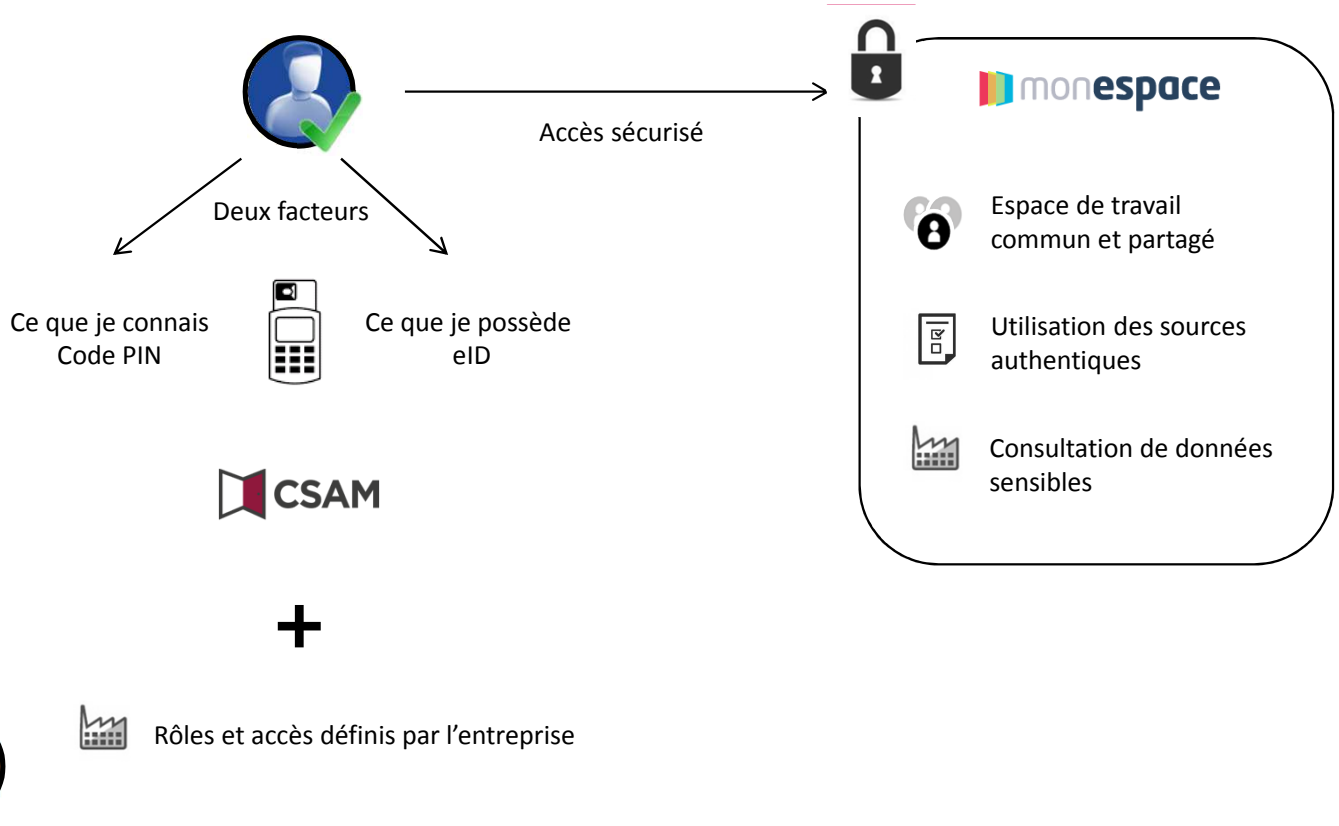

Rôles dans CSAM

Trois niveaux d'intervenants

Représentant légal

Un doute ? Consulter BCE Public Search
http://kbopub.economie.fgov.be/kbopub/zoeknummerform.html?lang=fr

Etape 1 – Désignation d'un gestionnaire d'accès principal

https://monespace.wallonie.be – **Centre d'aide**

Vous êtes représentant légal et vous voulez désigner un gestionnaire d'accès ? (guide + vidéo)

Gestionnaire d'accès principal

Personne désignée (représentant légal ou travailleur) pour gérer les rôles et accès des utilisateurs d'applications d'administration électronique (Mon Espace, ONSS, TVA…) de l'organisme

Etape 2 – Enrôlement des utilisateurs de Mon Espace

https://monespace.wallonie.be – **Centre d'aide**

Vous êtes gestionnaire d'accès et vous devez gérer des rôles et accès ? (guide)
Vous êtes gestionnaire d'accès et vous voulez désigner des utilisateurs ? (vidéo)

Utilisateurs de Mon Espace

Personnes désignées au sein de l'organisme pour accéder à Mon Espace pour, entre autre, réaliser l'encodage de formulaires

Rôles d’utilisateur Mon Espace

	Lire	Modifier	Créer	Supprimer	Signer	Soumettre	Gérer Espace
Relecteur de dossiers	✓						
Rédacteur de dossiers	✓	✓	✓	✓			
Editeur de dossiers	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Gestionnaire	✓						✓
Propriétaire	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Synthèse du processus

Mon organisme dispose-t-il d'un gestionnaire d'accès principal (GAP) ?

Oui

Ce GAP est-il toujours actif dans mon organisme ?

Non

Non

Le représentant légal désigne un GAP

Oui

GAP attribue les rôles et accès aux utilisateurs de Mon Espace

Etape 1 – Désignation d'un gestionnaire d'accès principal

https://monespace.wallonie.be – **Centre d'aide**

Vous êtes représentant légal et vous voulez désigner un gestionnaire d'accès ? (guide +vidéo)

Etape 2 – Enrôlement des utilisateurs dans Mon Espace

https://monespace.wallonie.be – **Centre d'aide**

Vous êtes gestionnaire d'accès et vous devez gérer des rôles et accès ? (guide)

Vous êtes gestionnaire d'accès et vous voulez désigner des utilisateurs ? (vidéo)

Initier et retrouver un dossier

Comment initier un dossier ?

Portail de la Wallonie

ABC des démarches

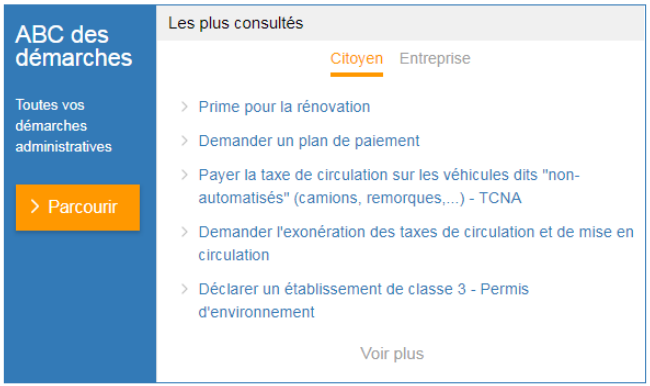

Accueil | Environnement

Déclarer un établissement de classe 3 - Permis d'environnement

En bref | En détail | Formulaires | Liens | Contact

PUBLIC CIBLE
Citoyen, Entreprise, Enseignement, Pouvoir local, Intermédiaire

MISE À JOUR
03/07/2018

En bref

En Wallonie, parce qu'ils sont susceptibles d'avoir un impact sur la santé humaine et sur l'environnement, tous les établissements nécessitent au préalable l'obtention d'un permis d'environnement pour pouvoir être exploités. La notion d'"établissement" couvre les activités et les installations de production, de service, de fabrication, de recherche & développement, de transport, de divertissement,..

Pour certains établissements (installations, dépôts, activités, ...) dits de « classe 3 », une déclaration est suffisante. Il s'agit de ceux concernés par les rubriques de classe 3 de la nomenclature figurant à l'annexe 1 de l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées. Une déclaration de classe 3 a une durée de validité de 10 ans maximum.

Il faut donc dans un premier temps connaître la classe de l'établissement projeté. Pour cela, référez-vous au lien « Comment déterminer la classe de l'établissement » mentionné dans la rubrique « En savoir plus »

Si votre projet d'établissement est de classe 3, vous devez le déclarer auprès de votre commune au moyen du formulaire de déclaration ci-dessous.

Points d'attention

Liste des activités (rubriques)

CLASSÉ SOUS

Aménager son habitation pour diminuer son impact sur l'environnement

Environnement

Ce logo figure à côté des formulaires qui requièrent l'utilisation de la carte d'identité (eID).

> Plus d'infos sur l'eID

En détail

Afficher

Formulaires

EN LIGNE

- Déclaration des établissements de classe 3
- Erklärungsformular der Betriebe der Klasse 3

A TÉLÉCHARGER

- Déclaration des établissements de classe 3
- Erklärungsformular der Betriebe der Klasse 3
- Formulaire pour la cession totale ou partielle d'un établissement classé
- Wechsel des Betreibers
- Formulaire d'introduction d'un recours contre une déclaration relative à un établissement classé

Liens

- Le permis d'environnement
- Comment déterminer la classe de l'établissement
- Quelle démarche pour une déclaration de classe 3
- Schéma de la procédure pour la déclaration de classe 3
- Où et comment introduire un recours?
- Le permis d'environnement en Wallonie

Contact

SERVICE

- La commune où se situe le projet d'établissement
  Web : http://www.uvcw.be/communes/liste-communes.htm

Formulaires
EN LIGNE
Déclaration des établissements de classe 3
Erklärungsformular der Betriebe der Klasse 3
A TÉLÉCHARGER
Déclaration des établissements de classe 3
Erklärungsformular der Betriebe der Klasse
Formulaire pour la cession totale ou
sement classé
Wechsel des Betreibers
Formulaire d'introduction d'un re
n relative à un établissement classé

Mon espace personnel

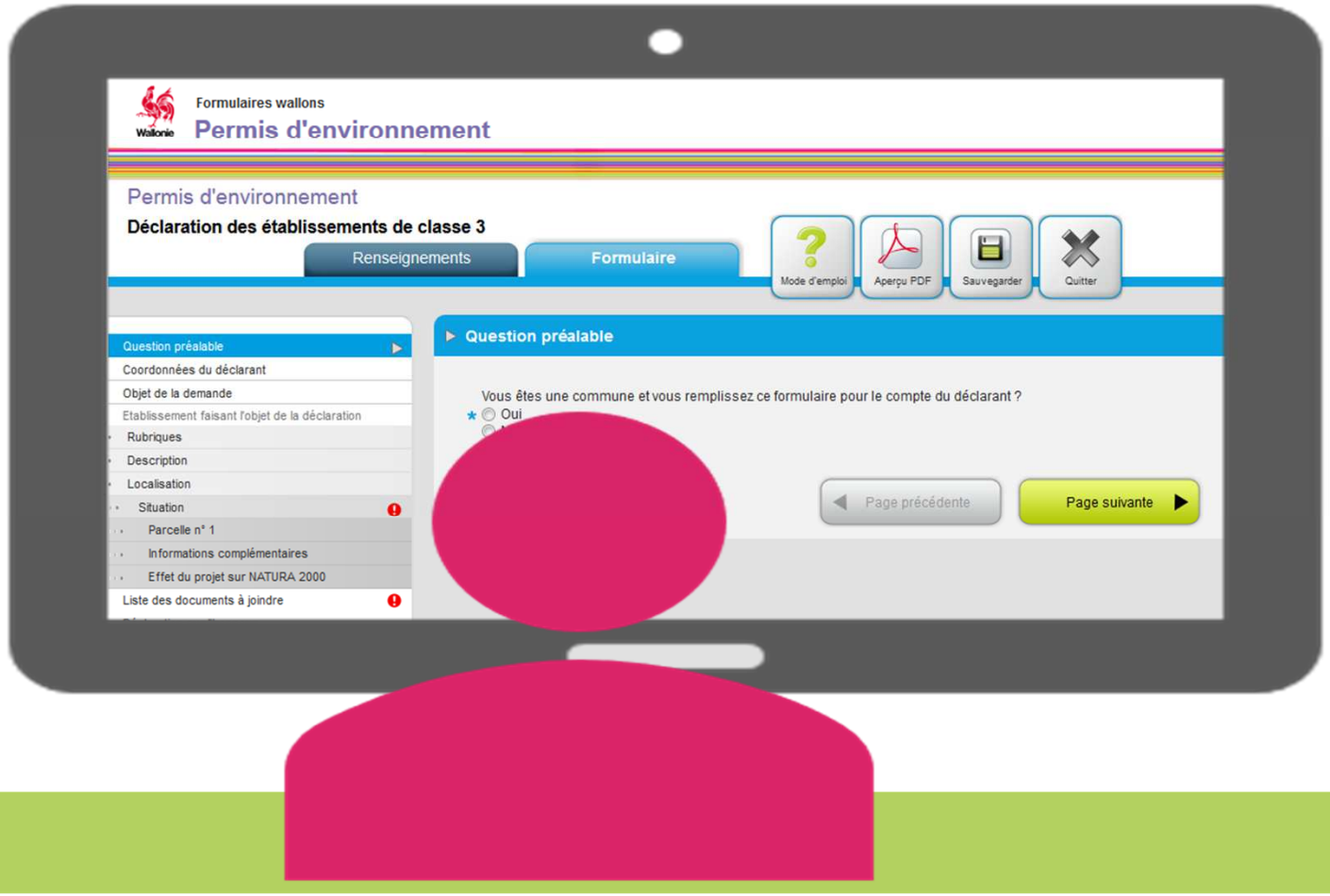

Obtenir l'agrément ou le renouvellement d'agrément, ou remettre le rapport d'activités en tant qu'« Entreprise d'insertion » et les subventions associées

PUBLIC CIBLE
Entreprise

MISE À JOUR
09/07/2018

En bref | En détail | Formulaires | Contact

En bref

L'agrément en tant qu'« Entreprise d'insertion » est octroyé par la Wallonie à une société anonyme (SA), une société coopérative à responsabilité limitée (SCRL) ou un groupement d'intérêt économique (GIE), agréés en tant qu' « Initiative d'économie sociale ».

L'agrément en tant qu'« Entreprise d'insertion » a pour but de favoriser l'insertion durable et de qualité des travailleurs défavorisés ou gravement défavorisés, tels que définis au paragraphe "AVANTAGES". L'obtention de cet agrément donne droit à des subventions afin d'encourager l'emploi de ces personnes, leur formation et leur développement socioprofessionnel dans les meilleures conditions.

Points d'attention

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- L'obtention de l'agrément en tant qu' « Initiative d'économie sociale » est un pré-requis à l'obtention de l'agrément en tant qu' « Entreprise d'insertion »
- L'agrément en tant qu' « Entreprise d'insertion » ne peut être cumulé avec un agrément d'entreprise de travail adapté ou d'un agrément en tant qu'organisme équivalent en Communauté germanophone ou en Communauté flamande.
- L'entreprise d'insertion remet chaque année, au plus tard pour le 15 juillet de l'année qui suit l'année concernée, un rapport d'activité à l'administration.
- Les subventions ne peuvent pas être versées à l'entreprise en cas de faillite, de dissolution ou de mise en liquidation volontaire ou judiciaire de l'entreprise d'insertion agréées.

CLASSÉ SOUS

- Engager du personnel (Entreprise)
- Développer une activité d'économie sociale (Entreprise)
- Obtenir un agrément / une reconnaissance (Entreprise)
- Activité économique
- Agréments
- Economie sociale
- Emploi
- Financement

Ce logo figure à côté des formulaires qui requièrent l'utilisation de la carte d'identité (eID).

> Plus d'infos sur l'eID

En détail

Afficher

Formulaires

EN LIGNE

- Demande de subvention
- Demande d'agrément ou de renouvellement d'agrément
- Rapport d'activités

Contact

SERVICE

DGO6 - Direction de l'Economie Sociale
Adresse : Place de la Wallonie, 1
Ville : 5100 JAMBES
Tél. : 081/33.43.80 (Secrétariat)
Web : http://economie.wallonie.be/Dvlp_Economique/Economie_sociale/Presentation.html
E-mail : Economie.sociale@spw.wallonie.be

ADMINISTRATION

- Direction de l'Économie sociale

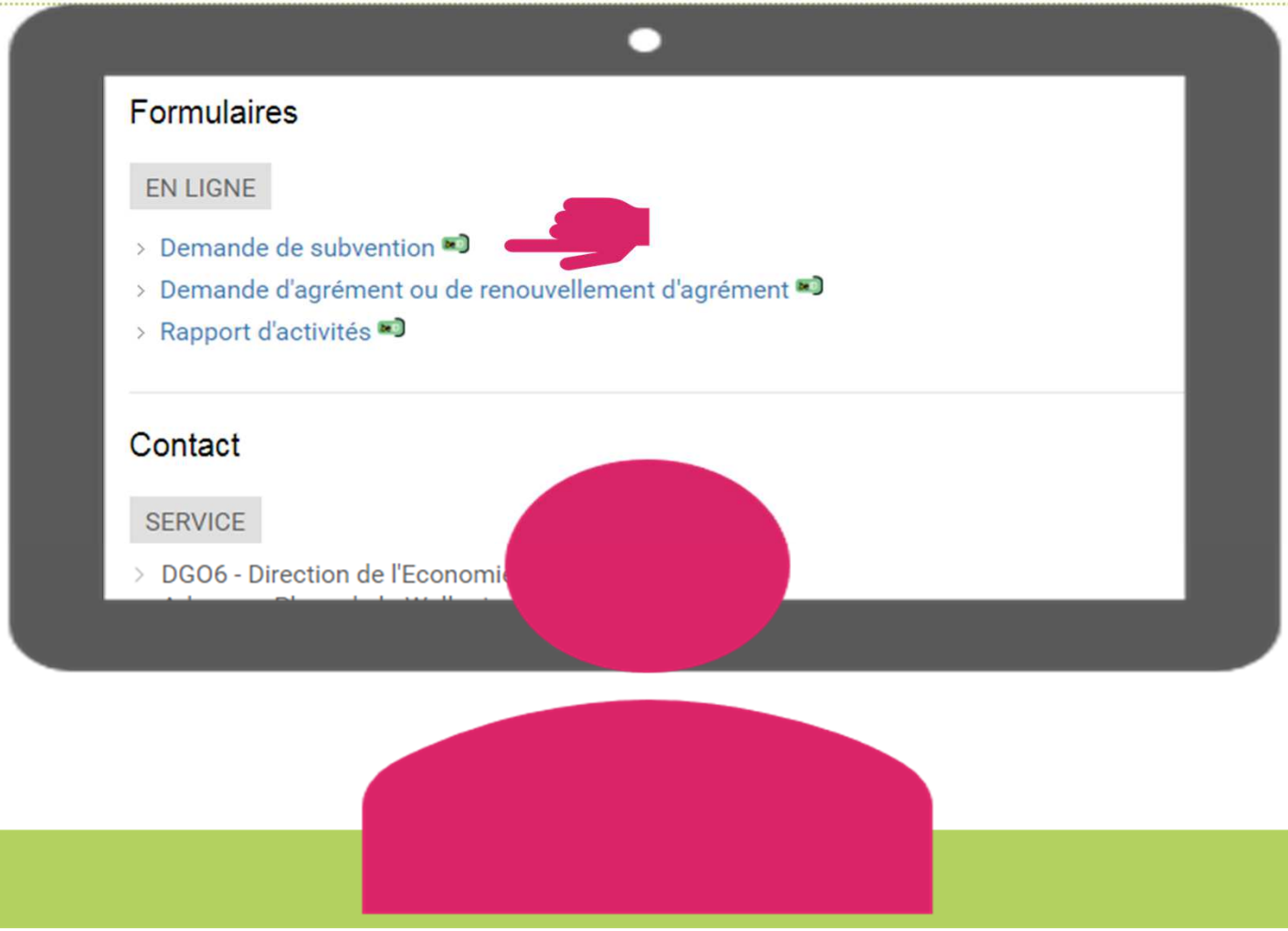
Formulaires
EN LIGNE
Demande de subvention
Demande d'agrément ou de renouvellement d'agrément
Rapport d'activités
Contact
SERVICE
DGO6 - Direction de l'Economi

Nécessité d'utiliser ma carte d'identité

- ✓ Carte d'identité
- ✓ Code PIN
- ✓ Lecteur de carte eID
- ✓ Logiciel eID

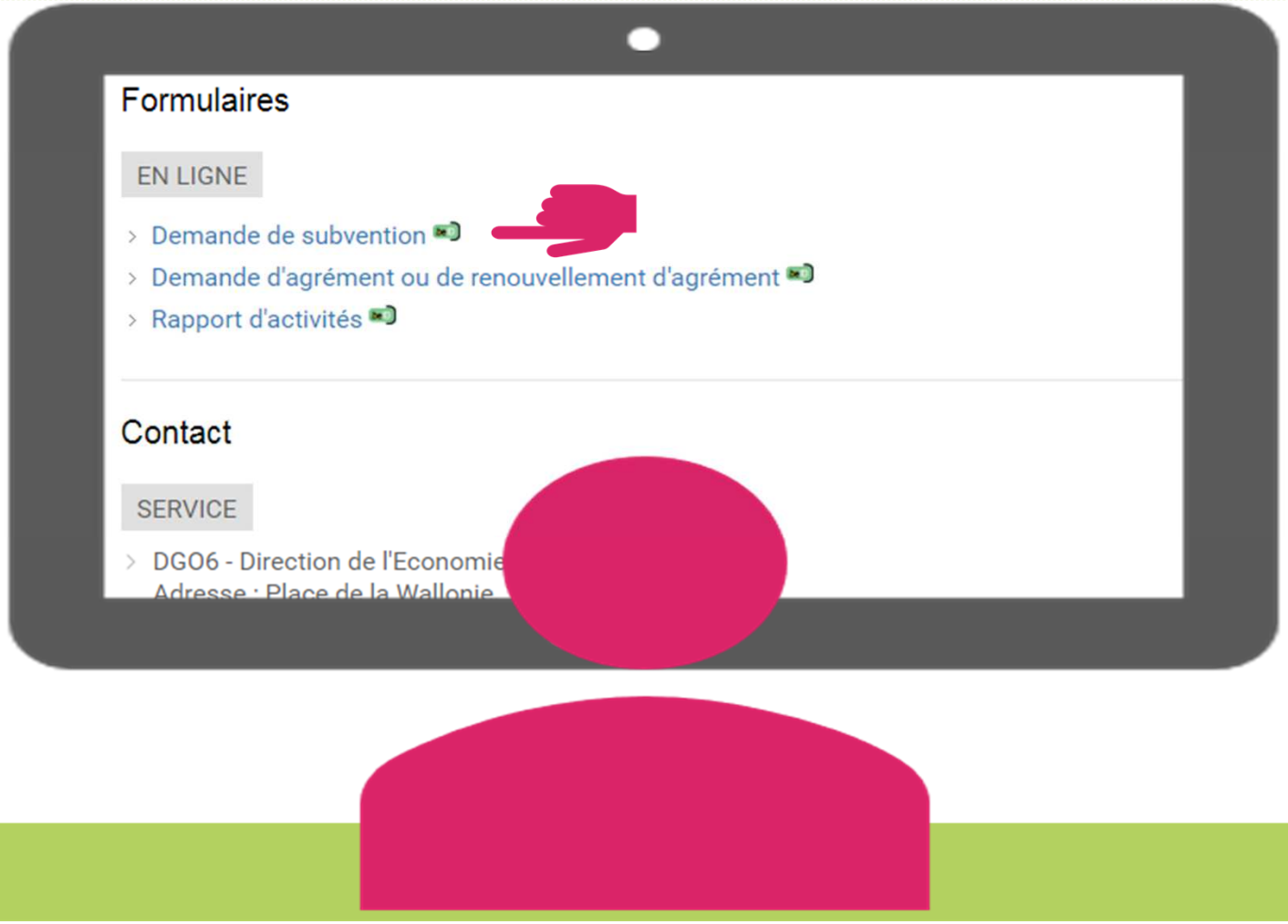
Formulaires
EN LIGNE
Demande de subvention
Demande d'agrément ou de renouvellement d'agrément
Rapport d'activités
Contact
SERVICE
DGO6 - Direction de l'Economie

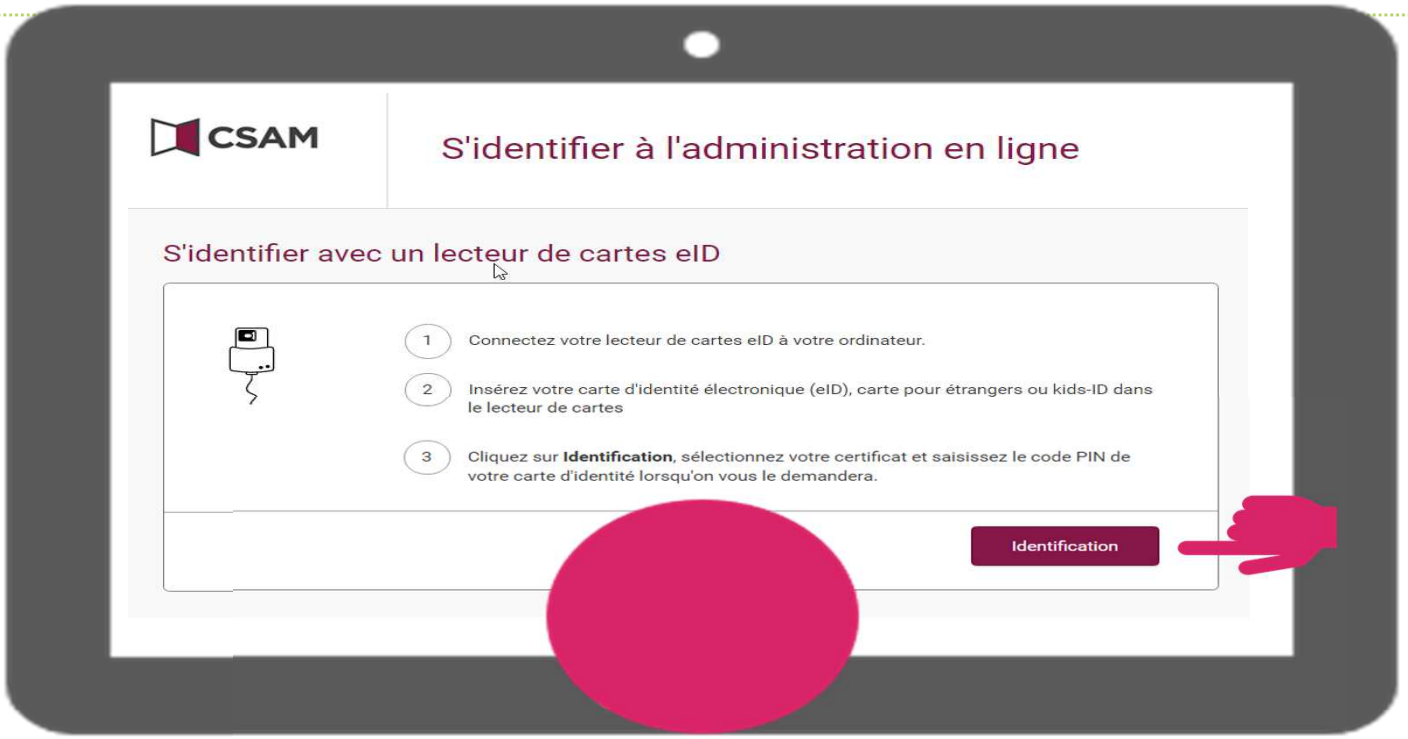
CSAM
S'identifier à l'administration en ligne
S'identifier avec un lecteur de cartes eID
1 Connectez votre lecteur de cartes eID à votre ordinateur.
2 Insérez votre carte d'identité électronique (eID), carte pour étrangers ou kids-ID dans le lecteur de cartes
3 Cliquez sur Identification, sélectionnez votre certificat et saisissez le code PIN de votre carte d'identité lorsqu'on vous le demandera.
Identification

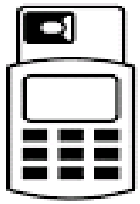

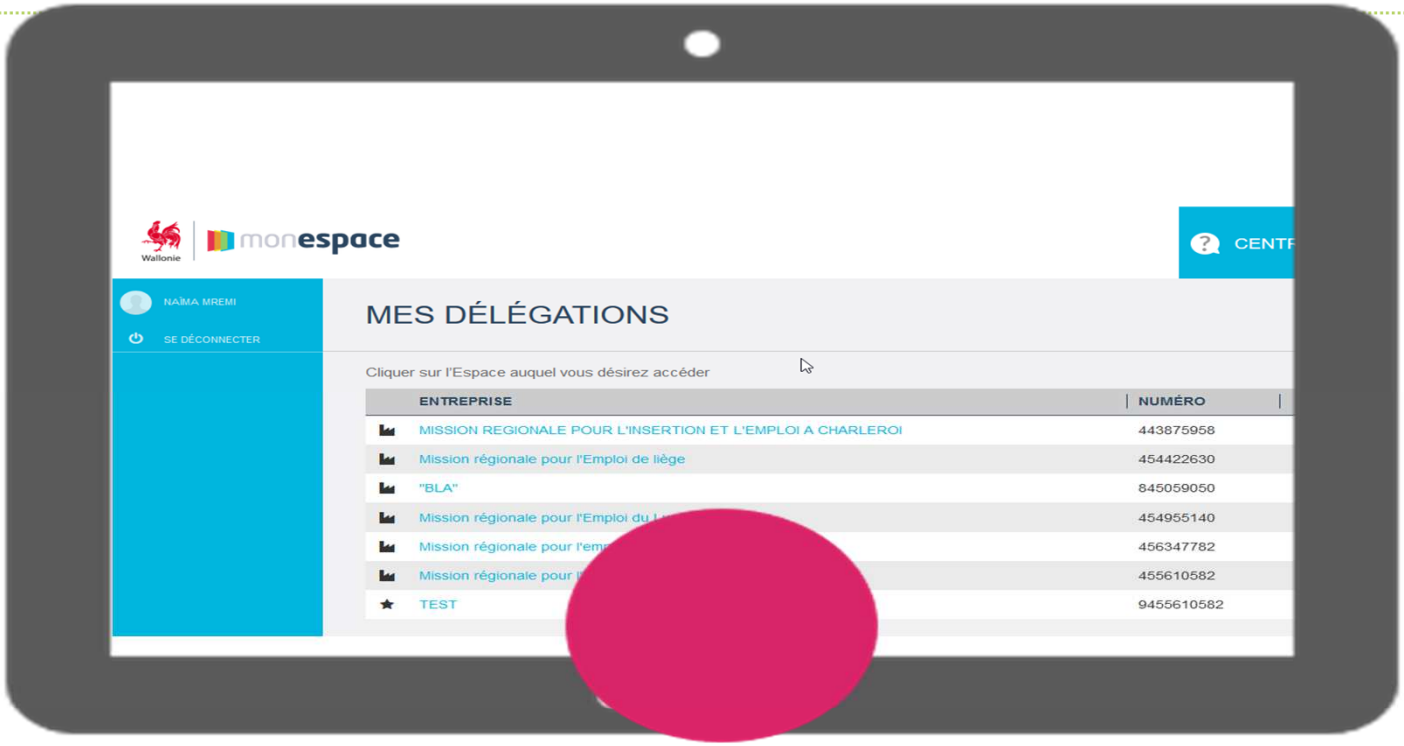
Wallonie
monespace
CENTR
NAÏMA MREMI
SE DÉCONNECTER
MES DÉLÉGATIONS
Cliquer sur l'Espace auquel vous désirez accéder
ENTREPRISE
NUMÉRO
MISSION REGIONALE POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI A CHARLEROI
443875958
Mission régionale pour l'Emploi de liège
454422630
"BLA"
845059050
454955140
456347782
455610582
TEST
9455610582

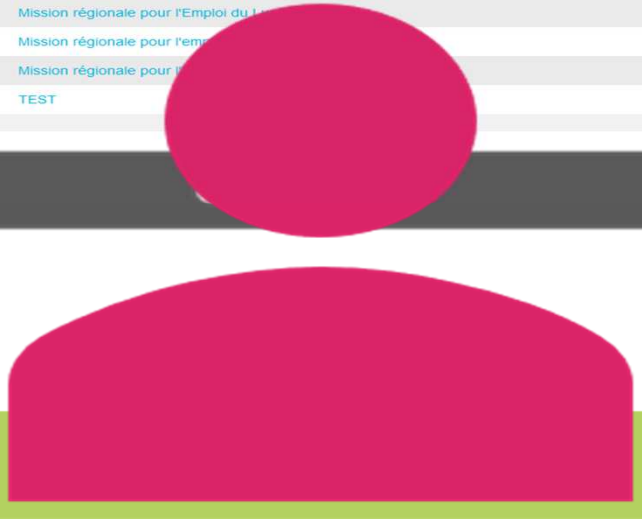

Comment retrouver un dossier commencé?

- Dossier dans Mon Espace https://monespace.wallonie.be/

Mis à part à **l'initialisation du dossier**, ces liens **doivent être utilisés dans tous les autres cas** (consulter, modifier, soumettre un dossier existant)

Aide et support

PORTAIL WALLONIE.BE | FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Wallonie | monespace

Centre d'aide

Bienvenue

Vous êtes sur la page d'accueil de l'espace personnel wallon, tableau de bord de l'administration en ligne.

En vous connectant, vous aurez la possibilité d'introduire et de gérer vos démarches administratives en ligne, de créer vo

Munissez-vous de votre carte d'identité électronique et de votre code PIN pour vous identifier en cliquant sur le bouton « S

En vous identifiant sur Mon Espace, le Service public de Wallonie pourra accéder aux données vous concernant auprè d'identité afin de traiter les demandes vous concernant. Ces données seront utilisées pour l'activation / la création de v vos démarches administratives en ligne.

Se connecter

Centre d'aide

DOCUMENTATION:

Utiliser Mon Espace

Se connecter via SMS

PROFESSIONNEL

Vous êtes représentant légal et vous voulez désigner un gestionnaire d'accès ?

Vous êtes gestionnaire d'accès (GAP) :

Vous devez gérer des rôles et accès?

Vous voulez désigner des utilisateurs ?

Vous êtes utilisateur et voulez agir dans Mon Espace ?

Nous contacter

078 79 01 02

aideenligne@wallonie.be

Documentation

Utiliser Mon Espace

Se connecter via SMS

Vous êtes un professionnel ? Consultez le Centre d'aide

Nous contacter

078 79 01 02

aideenligne@wallonie.be

Démonstration

Vos questions ?

Merci pour votre attention !

Wallonie Bruxelles eWBS

Wallonie Bruxelles eWBS

www.ensemblesimplifions.be

info@ensemblesimplifions.be

En Wallonie

Chaussée de Charleroi,
83B • 4e étage
B-5000 Namur

Tél. : +32 81 40 98 00
Fax : +32 81 40 98 01

En Fédération Wallonie-Bruxelles

Boulevard Léopold II,
44 • bureau 6E630
B-1080 Bruxelles

Tél. : +32 2 413 25 10
Fax : +32 2 413 35 10